

# Vide électoral congolais: l'Eglise se retire du vote

**Congo-Kinshasa** La conférence épiscopale refuse un vote à la Ceni "qui n'en est pas un".

**C**e dimanche devraient avoir lieu, selon le calendrier électoral congolais, les élections provinciales, urbaines, municipales et locales (trois types d'élections locales), ouvrant un nouveau cycle de scrutins. Si la Cour constitutionnelle a jugé, le 8 septembre, que les premières ne pouvaient avoir lieu dans les délais légaux, rien n'a été dit sur les locales – mais rien n'a été préparé pour les tenir et aucune autre date n'a été annoncée.

L'absence des provinciales aura un effet boule de neige: les députés provinciaux devaient élire les sénateurs nationaux le 17 janvier et les gouver-

neurs et vice-gouverneurs de province le 31 janvier. La décision de Kinshasa de nommer des "commissaires spéciaux" à la place de gouverneurs dans les 15 nouvelles provinces (voir "La Libre" des 3 octobre et 16 septembre) rompt avec l'ordre constitutionnel. Le ministère de l'Intérieur a annoncé que ces commissaires travailleraient non avec des gouvernements provinciaux mais avec "deux adjoints".

## Des partis menacent

Une dizaine de partis d'opposition à Goma ont écrit une lettre à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) lui demandant un nouveau calendrier au plus vite – ce que la Cour constitutionnelle avait déjà exigé le 8 septembre. Ils rappellent avoir payé

50 000 dollars, comme l'exige la loi électorale, pour avoir le droit de se présenter et menacent de mobiliser la population, écrit l'agence congolaise APA.

Mais la Ceni est paralysée alors que son président, l'abbé Malu Malu, qui a démissionné le 10 octobre, est malade depuis plusieurs mois. Jeudi, les confessions religieuses ont désigné son successeur, Corneille Nangaa, un protestant jusque-là secrétaire exécutif adjoint de la Ceni. Si l'homme a une bonne expérience électorale, il ne fait pas l'unanimité: l'Eglise catholique a annoncé n'avoir "pas participé à un vote qui n'en était pas un et qui semblait décidé en amont". L'Eglise passe pour proche de l'opposition, tandis que l'Eglise du Christ au Congo, dont est issu M. Nangaa, l'est du président Kabila.

En outre, la société civile du Sud-Kivu souligne que, par ce choix, le Nord-Kivu – d'où est originaire l'abbé Malu Malu – n'a plus de représentant à la Ceni, quand la Province orientale, d'où vient M. Nangaa, en a trois.

## Où est l'argent?

Une polémique a de plus éclaté entre la Ceni et le gouvernement sur l'argent versé par le second à la première pour les scrutins: une partie aurait disparu.

De très nombreuses voix se sont élevées – de la société civile à certains secteurs de la majorité, en passant par l'opposition et l'Onu – pour souligner que les élections locales, les plus difficiles à organiser, devraient être renvoyées à plus tard afin de se concentrer sur la présidentielle et les législatives. Celles-ci doivent, constitutionnellement, se tenir avant décembre 2016.

**Marie-France Cros**

## La commission électorale s'est choisi un autre président.